



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion du : Mercredi 29 septembre 2021 par visio-conférence & présentielle

Président : M. MATHIEU

Présents : Mme GOFFAUX, MM. AUVITU, LE CAVIL, DARDE, GORIN, GUILLAUME (GCSP)

Excusé : MM BOUDJEDIR, ELLIBINIAN

INFORMATIONS GENERALES

La reprise des compétitions est fixée au samedi 2 octobre et au lundi 4 octobre 2021 (dates impératives et définitives).

Merci de bien vouloir déposer vos calendriers en début de saison auprès de l'accueil des stades pour information.

Les clubs utilisant des terrains appartenant à la Ville de Paris doivent impérativement avoir un siège social situé à PARIS.

Les clubs non à jour de leurs acomptes Ligue sont priés de régulariser leur situation le plus rapidement possible sous peine d'avoir leurs compte club bloqué (impossibilité de valider les licences).

La Commission rappelle aux clubs recevant :

- La nécessité réglementaire de contacter au préalable de la rencontre le correspondant de l'équipe adverse pour valider le lieu et horaires
- De saisir les résultats via Footclubs dès le lendemain de leur rencontre et de faire parvenir la feuille de match sous 48 heures.

RAPPEL DES POINTS EVOQUES A LA REUNION D'INFORMATION DU 23 SEPTEMBRE :

- Respect du protocole sanitaire (voir site de la Ligue) d'où la nécessité d'être ponctuel ;
- Obligation d'être licencié et qualifié pour participer à une rencontre ;

- Obligation d'avoir une responsabilité civile pour le club ;
- Règlement des frais d'arbitrage avant le début de la rencontre ;
- Protège-tibia et numéro obligatoire sur le maillot correspondant à la feuille de match, un maximum de 16 joueurs sur la feuille de match ;
- Respect règlement du football loisir ;
- Un forfait doit être avisé avant le vendredi 12h00 pour le samedi et le lundi ;
- La Commission se réunit tous les mercredis. Il est impératif de lire les procès-verbaux mis en ligne le vendredi sur le site de la Ligue ;

TERRAINS**842081 - PRODUCTEURS PASSOGOL / 842078 - ENA / 851017 - LES ARTILEURS**

A défaut d'un règlement avant le 30 septembre, ces clubs ne pourront utiliser leur installation et participer à leur championnat jusqu'à régularisation. Ces clubs retardataires auront systématiquement mach perdu.

CHAMPIONNATS**Samedi matin****POULE B :****24053285 : TROMBLON / PLUG IT CLUB du 02/10/2021**

Cette rencontre se jouera au stade Jules Noël à PARIS 14 à 9h00.

POULE B :**24053311 : FC SCEAUX / PLUG IT CLUB du 23/10/2021**

La Commission enregistre l'inversion de la rencontre. Cette rencontre aura lieu au stade Bertrand Dauvin à PARIS 18 à 11h00.

Franciliens**POULE B :**

La Commission prend bonne note du courrier de l'AS KRO.

Challenge Jean Verbeke**POULE A :****24046382 : APSAP VILLE DE PARIS / NIKE FC du 04/10/2021**

Cette rencontre aura lieu au stade de la Porte de Bagnole à PARIS 20 à 21h00.

POULE B :**24046475 : ETUDIANTS DYNAMIQUES / ENA du 04/10/2021**

Cette rencontre aura lieu au stade Louis Lumière (N°1) à PARIS 20 à 21h00.

POULE B :**24046476 : DENTISTE / ALICE FOOT du 11/10/2021**

Cette rencontre aura lieu au stade de la Porte de Bagnole à PARIS 20 à 21h00.

POULE B :**24046478 : CAP 12 / PRODUCTEURS PASSOGOL du 11/10/2021**

Cette rencontre aura lieu au stade Louis Lumière (N°1) à PARIS 20 à 21h00.

PROCHAINE REUNION : mercredi 6 octobre à 16h30 en présentiel.